

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Arras/actualite/Secteur\\_Arras/2010/11/05/article\\_a-velo-la-nuit-etre-vu-c-est-vital.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Arras/actualite/Secteur_Arras/2010/11/05/article_a-velo-la-nuit-etre-vu-c-est-vital.shtml)

Actualité Arras

## À vélo, la nuit, être vu, c'est vital...

Vendredi 05.11.2010, 05:02 - La Voix du Nord



*L'ADAV vérifiera les éclairages et distribuera des fiches conseils, des réflecteurs et des bons de réduction, lundi soir.*

### | PRÉVENTION |

Avec l'effet conjugué du raccourcissement des jours et du passage à l'heure d'hiver,... disposer d'un bon système d'éclairage sur son vélo est plus que jamais indispensable. L'Association droit au vélo d'Arras va mener une opération de sensibilisation des cyclistes à l'importance de l'éclairage, lundi, de 17 h à 19 h, aux ponts Leclerc et de Fer, à Arras, et au pont de Gondry, à Achicourt.

L'ADAV a réussi à négocier des bons d'achats de systèmes d'éclairages à tarifs réduits auprès de certains vendeurs ou réparateurs de vélo, bons qu'elle distribuera lundi en même temps que des réflecteurs et des fiches conseils. •

-----  
[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Villeneuve\\_d\\_Ascq/actualite/Secteur\\_Villeneuve\\_d\\_Ascq/2010/11/06/article\\_a-bicyclette-aussi-la-vue-c-est-la-vie.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Villeneuve_d_Ascq/actualite/Secteur_Villeneuve_d_Ascq/2010/11/06/article_a-bicyclette-aussi-la-vue-c-est-la-vie.shtml)

Actualité Villeneuve

## À bicyclette aussi la vue c'est la vie

Samedi 06.11.2010, 05:19 - La Voix du Nord



### | PRÉVENTION |

L'association Droit au vélo organise une opération éclairage le 9 novembre à Villeneuve-d'Ascq. Au programme : sensibilisation des cyclistes, distribution de fiches-conseils, marquage des vélos contre le vol, etc. ...

L'ADAV distribuera des bons de réduction permettant l'achat de systèmes d'éclairage à tarifs réduits. De 15 h à 19 h à l'intersection de la rue du 8-Mai et du bd Montalembert. Rens : 03 20 86 17 25.

## Dix jours d'« opération éclairage » pour les cyclistes

Publié le mercredi 10 novembre 2010 à 06h00



*Dix jours d'« opération éclairage » pour les cyclistes*

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLODIE RAITIÈRE > [region@nordeclair.fr](mailto:region@nordeclair.fr) L'association Droit au vélo (Adav) organise jusqu'au 17 novembre une « opération éclairage » pour sensibiliser les cyclistes à l'importance de l'éclairage à vélo.

Elle distribue des fiches pratiques, des bons de réduction et des accessoires dans huit villes de la région. Précisions de Sabine Geneste, de l'Adav.

### **Comment faut-il équiper son vélo la nuit ?**

>> Certains accessoires sont obligatoires : les phares et les réflecteurs (blanc à l'avant et rouge à l'arrière), les réflecteurs lumineux dans les pédales et les catadioptres dans les rayons. Le gilet jaune est obligatoire hors agglomération de nuit depuis l'an dernier, mais nous conseillons aux cyclistes de le porter aussi en ville.

### **Conseillez-vous d'autres accessoires facultatifs ?**

>> On peut rajouter un écarteur de danger. On peut aussi s'équiper de brassards réfléchissants, de bandes réfléchissantes sur les côtés du pneu. Mais le plus important, c'est d'avoir un éclairage actif, les phares, c'est indispensable et vital.

### **Pourquoi menez-vous cette campagne cette semaine ?**

>> Avec le passage à l'heure d'hiver, il fait nuit beaucoup plus tôt, on voit beaucoup de vélos rouler sans éclairage. Soit par méconnaissance des obligations, soit par inconscience. Le cycliste voit bien en ville grâce à l'éclairage public, donc il a l'impression d'être vu, ce qui est totalement faux. Le vélo est aussi un mode de transport facile, et s'équiper peut représenter une contrainte.

### **Et un coût ?**

>> Cela ne représente pas une grosse dépense : on peut trouver des phares à pile à partir de 10 E. Pour l'équipement général, on peut s'en sortir pour 15 à 20 E. Souvent les gens sont déjà équipés mais la dynamo ne fonctionne pas. À l'Adav, nous proposons des ateliers réparation deux fois par mois à Lille (le premier samedi et le troisième mardi de chaque mois).

### **Que fait l'Adav pendant ces dix jours d'« opération éclairage » ?**

>> Nous serons présents dans plusieurs villes le soir avec des stands de documentation et nous irons au-devant des cyclistes pour échanger et expliquer. Nous leur distribuerons des fiches pratiques, des bons de réduction de 10 à 20 % pour s'équiper et des systèmes d'éclairage dans la limite des stocks disponibles.

Après Villeneuve d'Ascq hier, l'Adav sera aujourd'hui à Loos, le 15 novembre à Lille, le 16 à Lambersart et le 17 à Valenciennes.

Plus d'information par téléphone au 03 20 86 17 25 ou sur internet [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org).

Actualité Villeneuve

## Hier, opération sécurité avec la ville et l'Association pour le droit au vélo : jamais sans ma lumière !

Mercredi 10.11.2010, 05:20 - La Voix du Nord



*Le marquage des bicyclettes, sous le regard attentif de Gilles Laurent, et la «classe vélo» de Léon-Blum.*

### | DÉPLACEMENTS DOUX |

**Beau succès pour l'opération prévention de l'ADAV (Association droit au vélo) qui avait installé son stand ...** hier après-midi à l'angle de la rue du 8-Mai et du boulevard de Montalembert. Malgré la pluie, les bénévoles n'ont pas chômé. L'emplacement était en effet bien choisi avec tous les élèves du lycée Saint-Adrien qui empruntent ces voies de circulation à la sortie des cours. Or, informer les jeunes des règles de sécurité à suivre quand on se déplace à vélo en milieu urbain, qui plus est à la mauvaise saison, c'est toujours très utile !

« On devrait obliger les fabricants à installer un système d'éclairage, même minime, sur toutes les bicyclettes, comme avant », expliquait Gilles Laurent, le correspondant villeneuvois de l'ADAV. Car bien voir la route et surtout être vu des automobilistes, c'est le b.a.-ba de la sécurité à vélo. Des conseils, du reste, à répéter aussi aux adultes. « Je viens chaque jour travailler de Lomme à vélo, indiquait une jeune femme du service développement durable de la mairie, partenaire de l'opération, et je suis toujours étonnée du nombre de cyclistes mal équipés... »

### Qui n'a pas son gilet fluo ?

Les bénévoles de l'ADAV ont donc testé l'éclairage des vélos présentés et distribué des gilets fluos ainsi que différents accessoires liés à la sécurité, comme des écarteurs de danger.

Bien sûr, ils ont mis aussi à disposition différentes plaquettes explicatives liées à la pratique du vélo et aux itinéraires les plus indiqués pour circuler sans danger dans la métropole. À ce propos, Gilles Laurent signale qu'il termine une carte, sur le modèle de Lille à vélo, répertoriant les pistes cyclables de Villeneuve-d'Ascq. Le document devrait être disponible dès janvier. « L'ADAV propose aussi des cours de perfectionnement, destinés en particulier aux personnes qui n'ont pas roulé à vélo depuis longtemps. Récemment, j'ai consacré deux dimanches matins à une dame qui avait vraiment peur de remonter sur un vélo. Eh bien, elle a repris confiance en elle et on a même pu réaliser une boucle de 10 km à la fin de la formation ! » Autre nouvelle rassurante pour les militants de la petite reine : la « pédagogie du vélo » gagne du terrain. Hier après-midi, une professeur d'EPS du collège Léon-Blum, Noëlle Marié, est venue avec toute sa classe de 6e pour faire marquer les vélos des élèves. Une démarche bien utile dans le cadre du projet initié par ce professeur (principal) autour du vélo. Apprentissage de la sécurité, découverte de la ville voire sorties culturelles, le vélo devient quasiment le moteur de l'interdisciplinarité ! • J.-M. G.

ADAV : Association pour le droit au vélo. 23 rue Gosselet à Lille. Rens. : [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org) - [info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org) ou 03 20 86 17 25.

Service développement durable de la mairie de Villeneuve-d'Ascq, appeler le 03 20 43 19 50.

VILLENEUVE D ASCQ / ANNAPPES

## À bicyclette, mais en toute sécurité !

Publié le jeudi 11 novembre 2010 à 06h00



*Une fois le numéro gravé, le cycliste reçoit le passeport du vélo qu'il le suivra dans tous ses déplacements.*

Avec le passage à l'heure d'hiver, les cyclistes circulent plus tôt dans la nuit et sont moins visibles pour les automobilistes. Hier après midi, l'ADAV et la mairie ont ainsi mené une action de sensibilisation à l'éclairage des vélos.

Postés à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et du boulevard du comte de Montalembert, les membres de l'association Droit au vélo (ADAV) informent et sensibilisent les cyclistes sur leur sécurité. Une action plus que nécessaire puisque les deux tiers des vélos croisés cet après-midi-là n'étaient pas équipés d'un éclairage. Une classe du collège Léon Blum ainsi que de nombreux passants ont ainsi pu profiter des conseils donnés par l'association.

« Il y a un gros travail à faire au niveau des jeunes scolaires », constate Michel Anceau, directeur de l'ADAV, qui regrette également la mauvaise qualité des éclairages basiques vendus avec le vélo du fait d'un manque de la législation en France (à la différence de la Hollande par exemple). « Nous travaillons aussi auprès des constructeurs pour que des systèmes plus pratiques et plus résistants comme les dynamos se multiplient », explique-t-il.

### **Enregistrer son vélo pour éviter le vol**

Cette opération était aussi l'occasion de venir faire graver son vélo, un service offert par la mairie sous l'égide de François Lacroix, chef du service développement durable. Malgré la pluie incessante, une vingtaine de cyclistes, dont certains venus exprès, ont ainsi enregistré leur vélo et obtenu le passeport correspondant. Il s'agit d'un système identique à celui des plaques d'immatriculation, le vélo garde le numéro à vie qui est inscrit sur un registre. Un bon moyen contre le vol et le recel.

La preuve en anecdote : « Un des membres de l'asso a voulu acheter un vélo sur leboncoin.fr, mais il s'est avéré que le vendeur n'avait pas le passeport. Ainsi en signalant le numéro inscrit sur le vélo à la police, celle-ci a pu retrouver le propriétaire et lui restituer son vélo, volé quelques jours plus tôt », raconte Michel Anceau.

GIULIA DE MEULEMEESTER (correspondante locale)

Actualité Arras

## **Lumières et accessoires réfléchissant la lumière, les outils indispensables du cycliste pour circuler en toute sécurité**

Vendredi 12.11.2010, 05:02 - La Voix du Nord



*Les bénévoles de l'ADAV ont rappelé aux cyclistes l'importance de l'éclairage pour circuler à vélo.*

### **| VÉLO |**

**Lorsque l'hiver approche, la nuit tombe de plus en plus tôt et quand la pluie s'en mêle, les cyclistes ...** sont invisibles s'ils n'ont pas de bons éclairages et des vêtements fluorescents. C'est le message que quelques bénévoles de l'association pour le droit au vélo (ADAV) ont tenté de faire passer lundi soir auprès des usagers. « En été où les jours sont longs et les nuits claires, l'éclairage nous semble moins vital. En hiver, on roule beaucoup plus souvent de nuit sans pour autant s'équiper comme il faut », note Catherine Debuchy de l'ADAV. Lundi soir à 17 heures, des groupes de bénévoles de l'association se sont postés sur les ponts de Fer et Leclerc pour une petite séance de rappel. Des gilets jaunes et des petites bandes réfléchissant la lumière en main, les équipes de prévention repèrent les usagers du vélo et, si cela est nécessaire, leur proposent ces accessoires vitaux. Parmi eux, Gaëtan. Avec un vélo sans lumière et un blouson noir, le lycéen n'est pas du tout visible. Sous l'œil horrifié des membres de l'ADAV, le jeune homme explique qu'il parcourt sans éclairage 8 kilomètres matin et soir. L'imprudent repart avec un gilet fluorescent, des bandes réfléchissantes et un conseil appuyé : acheter une lampe. Le temps pluvieux et glacé ne pousse pas les cyclistes à prolonger la discussion sur le trottoir mais la plupart d'entre eux s'arrêtent, engagent la discussion et écoutent les conseils distillés par les bénévoles de l'ADAV, sinon avec intérêt, de bonne grâce. •

PHOTO PASCAL BONNIÈRE

**Lille**

## **Une campagne pour mettre son vélo en lumière**

Créé le 16.11.10 à 03h35 -- Mis à jour le 16.11.10 à 03h35



*Droit au Vélo propose des solutions pour soigner l'éclairage de sa bicyclette.*

En vélo, mieux vaut être vu. Hier, l'association Droit au vélo (ADAV) incitait aux abords de la gare Lille-Flandres, les cyclistes à s'éclairer correctement. « En ville, on a l'impression d'être vu grâce à l'éclairage public, mais c'est une erreur », souligne Michel Anceau, directeur de l'ADAV. Le problème, c'est que depuis plusieurs années, les vélos sont de moins en moins bien équipés en lumière. « L'éclairage marche mal ou est inexistant, comme sur les VTT », précise Michel Anceau. Et de rappeler ce fait divers : cet été, un cycliste est décédé, fauché en pleine nuit par une voiture à Wasquehal. Depuis le début de l'année, sept cyclistes sont morts ainsi dans le Nord. Sans aller jusqu'à de tels arguments, l'amende pour défaut d'éclairage coûte 11 euros. G. D.

## Valenciennes *et ses quartiers*

/ 17

Association Droit au Vélo

# N'oubliez pas les lumières sur vos vélos

L'équipe de l'association a sensibilisé les cyclistes sur l'éclairage de leurs bicyclettes. Une lumière qui permet d'éviter les dangers.

**A** l'approche de l'hiver, il fait noir plus tôt. La pluie et le brouillard sont monnaie courante. Une météo capricieuse qui diminue la vision des automobilistes. Qui dit vision réduite, dit risque pour les cyclistes.

C'est pourquoi, l'association Droit au Vélo a organisé une action de sensibilisation ce mercredi 17 novembre, de 17h à 19h, devant la gare de Valenciennes. «*Nous avons choisi ce lieu car il y a beaucoup de passage de cyclistes*», explique Alain Legrand, de l'association AVAD. *Nous interpellons les cyclistes et nous leur offrons un gilet fluo, des réflecteurs mais aussi une fiche avec tous les conseils pratiques pour se faire voir et être vus*».

Dès qu'une personne avec un vélo s'approche de la gare, les membres de l'équipe viennent à sa rencontre. Souvent mal équipés, les cyclistes sont ravis de recevoir des cadeaux



*Réflecteurs installés immédiatement sur le vélo, gilet fluo sur le dos, les cyclistes sont prêts pour rouler en ville et être vus par les automobilistes.*

et quelques conseils pour mieux être vu.

Comme cet homme qui, après un arrêt, s'apprête à prendre le train pour rentrer chez lui, à Douai. Il tient fer-

mement dans sa main le gilet qui lui a été offert. Mais va-t-il l'utiliser ? «*Oui. De toute façon, je voulais m'en acheter un. J'ai déjà une lumière sur mon vélo mais avec les voitures qui rou-*

*lent n'importe comment, il faut absolument être bien équipé pour éviter les accidents*». Le message de l'association Droit au Vélo est donc bien passé.

L.C

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2010/11/22/article\\_des-cyclistes-bien-eclaires-grace-a-l-as.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Valenciennes/actualite/Valenciennes/2010/11/22/article_des-cyclistes-bien-eclaires-grace-a-l-as.shtml)

Actualité Valenciennes

## Des cyclistes bien éclairés grâce à l'Association Droit au vélo

lundi 22.11.2010, 05:16 - La Voix du Nord



*Devant la gare de Valenciennes, une opération de sensibilisation a permis à des cyclistes de s'équiper à l'œil!*

### | PRÉVENTION |

Pédaler la nuit sans éclairage peut être risqué.

C'est le message que l'association Droit au vélo (ADAV) a passé, mercredi dernier, aux usagers en deux roues de la gare. Ses représentants, visibles grâce à leur gilet jaune, ont équipé à l'œil mini-vélos, VTT et autres biclous de catadioptrés et de bandes réfléchissantes.

Créée en 1982, l'ADAV promeut le vélo comme moyen de déplacement. Cette association lilloise mène avec ses adhérents des actions de sensibilisation et d'information. Elle propose également des solutions d'aménagement de la voirie et, au besoin, va jusqu'à défendre la cause cycliste devant la justice.

Contact : 23 rue Gosselet, 59000 Lille. 03 20 86 17 25. E-mail : [info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org)



[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Dunkerque/actualite/Secteur\\_Dunkerque/2010/11/24/article\\_demain-operation-eclairage-pour-les-velo.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Dunkerque/actualite/Secteur_Dunkerque/2010/11/24/article_demain-operation-eclairage-pour-les-velo.shtml)

Actualité Dunkerque

## Demain, opération éclairage pour les vélos

Mercredi 24.11.2010, 05:08 - La Voix du Nord



*Il existe plusieurs systèmes d'éclairage.*

### | SÉCURITÉ ROUTIÈRE |

**Demain, de 16 h à 19 h, à proximité de la piste cyclable du quai des Hollandais ... ,**

un stand d'information du Droit au vélo donnera des conseils sur l'éclairage des vélos. En effet, de trop nombreux cyclistes roulent la nuit sans éclairage. Or, sans éclairage, les cyclistes ne sont pas vus ou ne sont vus qu'à la dernière minute par les autres usagers de la route.

Avec l'arrivée de l'hiver, l'éclairage des vélos devient indispensable.

**Sur le stand :** distribution de dispositifs d'éclairage et d'écarteurs de danger ; marquage des vélos contre le vol par la maison de l'environnement ; jeu-concours de la FUB, la Fédération française des usagers de la bicyclette (vélos à gagner) ; exposition « Simplifiez-vous la Ville ! » (équipements, comportements...). •

Stand situé devant l'embarcadère du Texel, de 16 h à 19 h.

(Illustration, source ADAV droit au vélo)

Actualité Hazebrouck

## Avec l'ADAV, les cyclistes ont fait marquer leur vélo

Samedi 04.12.2010, 05:10 - La Voix du Nord



### | SÉCURITÉ |

**L'Association droit au vélo (ADAV) organisait une opération marquage et éclairage, ...**  
au centre d'animation du Nouveau-Monde, mardi.

Chaque cycliste pouvait apporter son vélo et le faire marquer, c'est-à-dire faire graver un numéro sur le cadran, pour la somme de 2 E. Le cycliste se voyait ensuite remettre un passeport avec le numéro du vélo. Le but est de dissuader les éventuels voleurs ou de retrouver plus facilement le propriétaire du deux-roues si celui-ci était dérobé.

Erik Roussel, le correspondant hazebrouckois de l'ADAV, assure que cela pourrait favoriser l'utilisation du vélo comme mode de déplacement et rassurer les utilisateurs.

Sabine Geneste (notre photo) est venue de Lille pour marquer les vélos des cyclistes hazebrouckois. En train et en vélo, bien sûr !